COMMENT LES MINISTÈRES DE L'ÉDUCATION PEUVENT-ILS PROMOUVOIR L'ÉDUCATION DES FILLES

Scolarisation DES FILLES

Projet N° 6

UTILISATION DE PROGRAMMES SPÉCIAUX POUR L'ÉDUCATION DES FILLES NON-SCOLARISÉES

POURQUOI PROMOUVOIR L'ÉDUCATION DES FILLES ?

Les filles et les femmes jouent un rôle vital dans le développement économique et social d'un pays. Elles constituent des ressources humaines non-négligeables pour le développement d'un pays. Lorsqu'elles sont instruites, elles sont plus capables d'apporter une contribution substantielle à la société. L'éducation des filles, en particulier l'éducation de base, est peut-être l'investissement le plus important qui puisse être fait pour améliorer la qualité de vie d'un pays. On estime actuellement que dans le monde, quelque 300 millions d'enfants ne sont pas encore scolarisés dont environ 60 % sont des filles. La plupart d'entre elles vivent dans des pays en voie de développement. Bon nombre de filles dans ces pays sont donc dans une situation précaire. L'enseignement primaire permet à l'individu d'acquérir les compétences nécessaires à son développement personnel tout en contribuant au bien-être de sa famille, de sa communauté et de son pays.

QUELS SONT LES EVENTUELS OBSTACLES QUI EMPÊCHENT LES FILLES D'ACCÉDER À L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ?

Parmi les obstacles qui empêchent les filles de terminer leurs études primaires on peut citer :

- **Les tâches ménagères et les revenus familiaux limités.** Les familles à faibles revenus envoient généralement les garçons à l'école et gardent les filles à la maison afin d'aider aux tâches ménagères et de gagner de l'argent en vendant des objets sur un marché local.

- **La distance qui sépare la maison de l'école, le manque de professeurs de sexe féminin et les tabous culturels.** La distance qui sépare la maison de l'école empêche ou dissuade souvent les filles de s'inscrire et d'aller à l'école, et l'absence de professeurs de sexe féminin empêche souvent

les filles de s'identifier à un modèle de la réussite scolaire et de s'y projeter. Dans certains pays, les tabous culturels dissuadent également les filles de s'inscrire à l'école ou de rester scolarisées au-delà de quelques années.

- **Les politiques de l'éducation, les programmes scolaires et les calendriers scolaires rigides.** Les programmes scolaires sont parfois rigides, ennuyeux et inadaptés. Les programmes scolaires conçus pour des enfants des villes scolarisables ont tendance à se concentrer sur l'apprentissage académique et ils ne répondent pas aux besoins pratiques des élèves de la campagne.

Que peut-on faire pour résoudre les problèmes des filles non scolarisées ?

Vu l'intérêt d'éduquer les filles et les obstacles auxquels elles sont généralement confrontées, quelles sont les possibilités lorsqu'il y a trop peu d'écoles, lorsque celles qui existent sont inaccessibles ou lorsque les facteurs sociaux ou culturels découragent les filles de s'inscrire à l'école ? En fait, il existe de nombreuses possibilités. L'apprentissage n'a pas forcément besoin d'avoir lieu en classe, même lorsque c'est possible ; il se peut que la situation familiale ou financière d'une fille ne lui permette pas de s'inscrire dans une école traditionnelle. Pour les filles (et les garçons) qui ne peuvent pas se rendre régulièrement à l'école dans la journée, il existe de nombreuses options, comme le montrent les exemples suivants :

- Le programme indonésien pour les jeunes non scolarisés. Au milieu des années 80, les communautés locales et les responsables du système éducatif indonésien ont lancé avec succès un programme de cours du soir et du samedi pour les jeunes qui devaient travailler en semaine. Les participants étaient en général des personnes ayant abandonné leurs études et qui, trop âgées pour retourner à l'école primaire, voulaient obtenir un diplôme pour entrer à l'école secondaire sans devoir quitter leur emploi. D'autres élèves ne voulaient pas aller à l'école secondaire mais voulaient apprendre à lire, écrire et compter afin de trouver un emploi ou en changer pour un emploi mieux payé. Au lieu d'utiliser des manuels scolaires conventionnels, les élèves utilisaient des modules spéciaux ou du matériel didactique qui leur permettaient de progresser à leur propre rythme. Certains cours se déroulaient dans des écoles primaires existantes. Les professeurs, qui faisaient partie du personnel enseignant régulier de l'école, encadraient et organisaient des activités d'apprentissage. Les dépenses du programme étaient couvertes par des dons de la communauté et des droits de scolarité minimes. Ces frais comprenaient l'électricité ou le pétrole pour les lampes, les fournitures scolaires, les honoraires pour les professeurs à temps partiel et les coordinateurs, les modules d'apprentissage et d'enseignement et les frais d'examen pour les personnes voulant obtenir le diplôme d'entrée à l'école secondaire. Les modules du programme étaient conçus par Universitas Sebelas Marep, en Indonésie.

- Une seconde chance pour les élèves de l'Ecole des Maoris. En Nouvelle Zélande, un centre de formation communautaire est utilisé comme vecteur pour donner une « seconde chance » aux élèves ayant abandonné leurs études à l'Ecole des Maoris (Van Maijl 1994). En mettant l'accent sur la communication et via l'apprentissage continu et la participation des élèves aux décisions, le programme cherche à : 1) faciliter le développement des compétences de ceux qui ont abandonné leur scolarité et des chômeurs afin qu'ils puissent participer à la vie communautaire et sociale de la Nouvelle Zélande en général ; 2) encourager le développement d'aptitudes commerciales pratiques ; 3) intégrer l'expérience historique et les valeurs culturelles des Maoris dans le programme scolaire et l'instruction en classe et 4) mettre l'accent sur les points forts et le caractère unique de la culture et de la langue maories.

- Le programme IMPACT (Instruction Management by Parents, Community and Teachers) d'auto-évaluation pour les élèves plus âgés est un système d'enseignement qui a été développé au milieu des années 70. Il avait pour objectif de proposer une alternative rentable à l'enseignement primaire général qui contribuerait à résoudre les problèmes communs aux pays d'Asie du Sud-Est. Le programme IMPACT a réussi à réduire le nombre de personnes qui abandonnent leurs études en permettant à certains enfants d'étudier à la maison grâce à des modules d'auto-apprentissage spécialement conçus à cet effet. Les modules facilitaient l'apprentissage des enfants qui travaillaient, par exemple ceux qui devaient travailler dans des fermes durant les saisons de plantation et de récolte, et des enfants retenus à la maison pour cause de maladie. Le programme a été rapidement étendu pour inclure les enfants non scolarisés qui voulaient réintégrer l'école primaire sans être obligés d'aller en classe tous les jours. Lorsque les élèves achevaient une série de modules, ils retournaient à l'école pour passer les examens du module et recevoir la série suivante. Le coût estimé du programme était inférieur d'environ 50% à celui des écoles conventionnelles.

- Le projet Cheli Beti (« jeune fille ») du Népal propose une formation d'un an pour apprendre à lire, à écrire et à compter à des filles âgées de 5 à 13 ans dans l'une des régions les moins développées du Népal (Chlebowska 1987). Les cours ont lieu six matins par semaine dans une maison locale ou en plein air ; ils commencent à 7h30 pour terminer à 9h30, avant que les filles ne fassent leurs tâches ménagères. Les professeurs sont des élèves du secondaire qui sont formées à la didactique et qui disposent de matériel et d'un tableau noir. Le coût annuel du projet est estimé à 50 dollars par élève. Le matériel est gratuit et il n'y a aucun droit de scolarité.

- Le projet Naulo Bihana, également au Népal, propose un programme sur neuf mois équivalent aux trois premières années du primaire pour des enfants non scolarisés âgés de 8 à 14 ans. Les cours, qui se déroulent durant la journée, sont organisés selon les disponibilités des élèves. Le programme utilise du matériel didactique développé au niveau national qui encourage l'apprentissage actif, l'enseignement par des pairs et le travail en groupe. Bien que le programme soit prévu pour filles et garçons, la plupart des élèves sont des filles. Le coût annuel du projet est estimé à environ 15 dollars par élève. Le matériel est gratuit et il n'y a aucun droit de scolarité.

- Un autre programme communautaire lancé au Népal est un programme d'enseignement informel sur trois ans qui combine l'apprentissage de l'écriture et de la lecture et l'acquisition d'aptitudes fonctionnelles dans des domaines tels que l'agriculture et l'élevage. Les cours durent environ deux heures, six matins par semaine, dans un local mis à la disposition par la communauté. Un degré de motivation élevé a été observé parmi les élèves, en particulier chez les filles. L'attitude de la communauté quant à la scolarisation des enfants est devenue plus positive. Les élèves doivent payer des droits de scolarité modiques.

D'autres programmes similaires à ceux décrits ci-dessus et qui ont obtenu beaucoup de succès ont été entrepris au Bangladesh, en République dominicaine, en Inde et en Thaïlande. De plus amples informations sur ces projets sont disponibles dans Educating Girls : Strategies to Increase Access, Persistence, and Achievement (Tietjen 1991), une publication du projet ABEL [Advancing Basic Education and Literacy] de l'Agence Américaine pour le Développement International.

De quelle manière votre ministère peut-il mettre sur pied des programmes pour les filles non scolarisées ?

Lors de la mise en place de programmes pour filles non scolarisées, il faut d'abord identifier les objectifs du programme et ensuite choisir son programme scolaire. Cette décision doit se fonder sur les besoins de la communauté et les moyens disponibles. Vous pouvez vous inspirer des exemples évoqués ci-dessus ou des stratégies suivantes :

- Accréditation pour réintégrer le système scolaire officiel
- Lecture et écriture
- Lecture, écriture et calcul, associés à des approches sur la santé, la nutrition et l'éducation des enfants
- Lecture, écriture et calcul, combinés avec des aptitudes pratiques et des activités manuelles

Une fois le programme scolaire fixé, choisir la manière dont le programme sera structuré et organisé. Considérer les options suivantes :

Infrastructures

- Utiliser les infrastructures scolaires
- Utiliser des centres communautaires ou des maisons mises à disposition par des membres de la communauté

Personnel

Les professeurs ou les tuteurs peuvent être recrutés dans une ou plusieurs des catégories suivantes :

- Professeurs d'école primaire travaillant en heures supplémentaires
- Professeurs à la retraite
- Personnel para-professionnel percevant des honoraires symboliques
- Bénévoles qualifiés qui sont membres de la communauté (élèves ou diplômés de l'école secondaire, scouts, filles guides, frères et sœurs plus âgé(e)s, parents, etc.)

Matériel

- Utiliser les textes et les manuels didactiques utilisés dans le système scolaire traditionnel
- Utiliser des modules ou du matériel didactique spécialement conçus à cet effet qui permettent de progresser rapidement. Si cette option est choisie, certaines activités de développement, de production et de formation doivent être ajoutées au programme et au budget.

Programme

- Cours du soir uniquement
- Cours du week-end ou samedi uniquement
- Combinaison de cours du soir et le week-end.

Modes apprentissage-enseignement

- Enseignement direct par un professeur/tuteur formé
- Apprentissage en petits groupes avec des modules ou du matériel d'auto-apprentissage spécialement conçus à cet effet, encadré par un tuteur
- Auto-évaluation avec des modules ou du matériel d'auto-apprentissage spécialement conçus à cet effet, encadrée par un tuteur

Autres caractéristiques

- Les élèves peuvent être autorisés à arrêter et à reprendre le programme si nécessaire pour des raisons légitimes
- Le programme d'alphabétisation peut admettre des adultes sur demande

Mise en œuvre d'un programme

Analyse des besoins : Vous pouvez procéder à une étude pour savoir combien de filles ne sont pas scolarisées et pourquoi et pour identifier leurs besoins. Préparer un rapport succinct qui peut être partagé avec des tiers.

Campagne de sensibilisation : Contacter les leaders d'opinion au sein de la communauté afin de partager les résultats et examiner des plans d'action possibles. Parler du sujet dans les médias. Envisager des programmes radiophoniques courts, des reportages ou des annonces publicitaires dans les journaux locaux (espace offert), des affiches ou bien des adaptations pour le théâtre et de petites mises en scène (« théâtre de village »). Tenir des réunions de ville ou de village pour présenter le sujet et évoquer l'implication de la communauté dans le projet sur le plan pratique.

Analyse et mobilisation des ressources : Au cours des réunions de ville ou de village, les membres de la communauté qui peuvent et qui veulent contribuer à la planification et à la gestion du programme doivent être identifiés. Les organiser dans un comité consultatif ou d'orientation qui prendra en charge la planification et la gestion du programme ainsi que l'identification et la mobilisation des ressources.

Planification : En collaboration avec les responsables du Ministère de l'Éducation, le comité d'orientation doit préparer un projet. Le projet doit énoncer les objectifs du programme et décrire le programme scolaire, les stratégies d'enseignement et le matériel didactique choisis. Ensuite, fixer les exigences en personnel (coordinateur, enseignants/tuteurs, autres), les horaires, les stratégies de recrutement, la tenue d'archives, et les politiques concernant la promotion, la réintégration et l'accréditation.

Rédiger un budget provisoire pour le programme. Il doit comprendre le personnel, le matériel didactique, les classes, les meubles, les fournitures, les équipements, l'électricité ou le pétrole pour les lampes, les déplacements, le transport, le matériel, le contrôle et l'évaluation et les frais administratifs. Planifie la manière de mettre en œuvre, de superviser, de contrôler et d'évaluer le programme. Créer un moyen de garantir l'information et l'implication de la communauté à long terme.

Recrutement du personnel et mise en œuvre : Accompagner le lancement du programme d'une campagne publicitaire. Recruter le personnel et acheter le matériel et les fournitures scolaires. Inscrire les filles et les placer dans les classes appropriées selon leurs besoins, leur âge et leur niveau d'études. Commencer les cours immédiatement après les cérémonies d'inauguration. Inviter les parents et les membres de la communauté à assister aux cours aussi souvent que possible.

Contrôle et évaluation formative : En utilisant les instruments et les procédures proposés dans la rubrique « contrôle et d'évaluation », vérifier régulièrement le programme. Cette responsabilité doit être partagée par les membres du comité d'orientation, par la communauté dans son ensemble, et les responsables du Ministère de l'Éducation (en particulier pour les programmes d'accréditation pour réintégrer une école primaire ou secondaire sous contrat). Modifier le programme selon les données recueillies. Toutes les personnes concernées, en particulier les filles qui bénéficient du programme, devraient accepter les changements avant que ceux-ci ne soient introduits.

Expansion et prise de contacts : Faire des projets d'avenir. Nouer des relations avec d'autres secteurs afin de garantir la prise en charge des diplômés lors de leur réintégration dans le système scolaire sous contrat ou dans la recherche d'un emploi. C'est essentiel pour la viabilité du programme. Vérifier que le programme a une perspective d'expansion.

Quelle stratégie de mise en œuvre utiliser ?

Les programmes pour les filles non scolarisées tentent de permettre à ces dernières d'achever leurs études primaires ou d'acquérir un niveau d'alphabétisation équivalent à l'école primaire. Ces programmes requièrent une vision commune, un engagement, et une assistance commune de la part de la communauté et du Ministère de l'Éducation. Cela signifie que la mise en œuvre du programme doit être un effort commun dès le début. Afin de garantir la coopération, le comité d'orientation doit inclure des représentants des groupes suivants : les leaders d'opinion, les dirigeants locaux, les parents, le Ministère de l'Éducation, les organisations non-gouvernementales (ONG), les entreprises industrielles et commerciales ou les groupes d'employeurs, les organisations civiques, les éducateurs à la retraite, les organismes de la santé, et d'autres organismes proposés par la communauté.

La responsabilité de la gestion et du contrôle du programme incombe au comité d'organisation. Les représentants du Ministère de l'Éducation quant à eux orientent les décisions.

- Etre attentif sur l'information des leaders d'opinion et les chefs religieux, les chefs de ville ou de village, d'autres dirigeants locaux, les responsables d'associations parents-professeurs, les éducateurs locaux, et les responsables du gouvernement lors de la prise de décision et de la mise en œuvre.

- Faire des projets d'avenir. Envisager des plans d'urgence pour des événements qui pourraient mettre le programme en péril.

- Etablir un contrat de soutien avec les médias locaux afin de tenir la communauté informée.

- Dans la mesure du possible, faites en sorte que la communauté prenne en charge le programme. Une manière d'y parvenir est de faire en sorte que la communauté crée un centre communautaire et de lecture.

- Engager des diplômés du programme comme tuteurs.

Comment les ressources doivent-elles être allouées ?

Le tableau matriciel suivant montre de quelle manière les fonds peuvent être budgétisés. Les pourcentages concernent les domaines budgétaires pour chaque programme mentionné plus haut.

Points du budget	Description du programme			
	Accréditation pour réintégrer l'enseignement officiel	Lecture, écriture et calcul	Lecture, écriture et calcul, et santé, nutrition et éducation des enfants	Lecture, écriture et calcul, et aptitudes pratiques et activités manuelles
Livres scolaires, manuels de professeurs, matériel didactique	35%	30%	30%	35%
Classes et meubles	(Donnés ou infrastructures scolaires existantes)	(Donnés ou infrastructures scolaires existantes)	(Donnés ou infrastructures scolaires existantes)	(Donnés ou infrastructures scolaires existantes)
Fournitures et équipements	5%	10%	10%	10% (Entièrement ou partiellement donnés)
Électricité ou pétrole pour lampes	5%	5%	5%	5%
Déplacements, transport, distribution	5%	5%	5%	5%
Honoraires du personnel (coordinateur, professeurs ou tuteurs, selon les besoins)	20%	25%	20%	20% (Entièrement ou partiellement donnés)
Développement et production de matériel ou modules spéciaux ; formation à l'utilisation du nouveau matériel	(35%)[1]	(35%)	(30%)	–
Contrôle et évaluation	10%	10%	10%	10%
Autres coûts directs[2]	15%	10%	10%	5%
Frais administratifs	5%	5%	10%	10%
Totaux	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**

[1] Estimation des coûts de production/développement si du matériel ou des modules spéciaux sont utilisés
[2] Y compris frais d'examen, s'il y en a, pour entrer à l'école secondaire.

Combien de temps faut-il pour mettre en œuvre le programme ?

L'idéal, c'est de commencer le plus tôt possible, dès que vous avez trouvé des personnes intéressées par le sujet. Le programme doit durer tant qu'il y a des filles non-scolarisées qui ont besoin du programme ou qui ne peuvent bénéficier du système traditionnel ni suivre les cours réguliers dans les écoles existantes.

Comment le programme doit-il être contrôlé ?

Le contrôle et l'évaluation du projet, ainsi que des progrès des élèves doivent être assurés régulièrement. Vous pouvez utiliser des activités de recherche interactive telles que des interviews, des observations, des réunions, des évaluations des résultats, et des procédures d'accréditation, en posant des questions telles que :

Activités	Mois												
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	An 2 & sv. º
Campagne de sensibilisation	Y												
Analyse des besoins et des ressources	Y	Y											Réexaminer sur la base des données formatives
Mobilisation et organisation du comité d'orientation		Y											Réorganisation si nécessaire
Planification		Y	Y										
Mobilisation des ressources (financement, dons, etc.)			Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Continuer si nécessaire
Recrutement du personnel				Y									Ajouter ou changer si nécessaire
Lancement					Y								
Mise en œuvre : a) Recrutement/inscription des filles b) Organisation des classes c) Début des activités d'enseignement et d'apprentissage					Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	YYY…
Contrôle et évaluation, retour d'information à la communauté							Y						YY…
Prise de contacts		Y	Y	Y									YY…
Expansion													YY…

- Toutes les filles non-scolarisées participent-elles au programme ? Dans le cas contraire, pourquoi ? Comment y remédier ?
- Celles qui y participent sont-elles régulièrement présentes ?
- Les élèves apprennent-elles ?
- Les professeurs et les tuteurs font-ils bien leur travail ? Dans le cas contraire, pourquoi ? De quelle type d'aide ont-ils besoin ?
- Les stratégies et le matériel didactiques sont-ils efficaces ?
- Quelles type d'améliorations doivent être apportées ?
- De quelle manière l'efficacité du programme peut-elle être améliorée ?

Résumé

Bon nombre de filles qui voudraient terminer leurs études primaires ne sont pas scolarisées pour des raisons indépendantes de leur volonté. Si on leur donne des options et des possibilités d'instruction spéciales, elles pourront s'instruire et auront une chance de réussir et de contribuer au bien-être de leur famille, de leur communauté et de leur pays. De tels programmes peuvent être couronnés de succès et viables si la communauté et le Ministère de l'Éducation associent leurs efforts et leurs ressources.

Où s'adresser pour obtenir plus d'informations

Pour obtenir plus d'informations, adressez-vous à votre Ministère ou à votre Département de l'Education pour avoir une liste des écoles et des organisations travaillant dans le domaine de l'éducation dans votre région.

Cet article fait partie d'une série de prévisions de projets d'activités de promotion de l'éducation des filles. Cette série comprend :

1. *Promouvoir l'éducation des filles à travers les écoles communautaires [Enhancing Girls' Education through Community Schools]*

2. *Améliorer l'environnement physique pour promouvoir l'éducation des filles [Improving the Physical Environment in Support of Girls' Education]*

3. *Des investissements à haut rendement : les bourses pour les filles [Investments That Yield High Returns: Scholarships for Girls]*

4. *Utilisation de systèmes d'incitation pour promouvoir l'éducation des filles [Using Incentives to Promote Girls' Education]*

5. *Utilisation du parrainage pour promouvoir l'éducation des filles [Using Mentoring to Promote Girls' Education]*

6. *Utilisation de programmes spéciaux pour l'éducation des filles non-scolarisées [Using Special Programs as a Strategy to Educate Out-of-School Girls]*

7. *Utilisation de clubs féminins pour promouvoir l'éducation des filles [Using Girls' Clubs to Promote Girls' Education]*

Sources d'information

Chlebowska, K. 1987. The Cheli Beti Story. Paris : Programme coopératif UNESCO-UNICEF-WFP.

Pasigna, A. 1989. The Sustainability of Low Cost Learning Systems : Indonesia's PAMONG System. Manuscrit non publié.

Tietjen, K. 1991. Educating Girls : Strategies to Increase Access, Persistence, and Achievement. Washington, DC : Projet ABEL (Advancing Basic Education and Literacy).

Van Maijl, T. 1994. « Second Chance Education for Maori School 'Dropouts' : A Case Study of a Community Training Centre in New Zealand », International Journal of Educational Development, 14(4), 371-84.

Si vous souhaitez obtenir une copie de ce document ou des renseignements complémentaires, prière de nous contacter à: American Institutes for Research, 1815 N. Ft. Myer Drive, Suite 600, Arlington, VA 22209, USA. Tel. ++1-703-527-5546 Fax. ++1-703-527-4661. Web site: www.air.org.

Le Centre de Recherche International, filiale des Instituts de Recherche Américains, est responsable pour la mise en oeuvre du programme "Education des filles et des femmes" financé par Office of Women in Development de l'USAID en collaboration avec Management Systems International, CARE, et World Learning, contrat n° HNE-5848-C-00-6046-00.